

Association Action Jeunesse Pessac

22 Boulevard Saint Martin
33600 PESSAC

Rapport du Commissaire aux comptes

Exercice 2008

Association Action Jeunesse
Pessac
22 Boulevard Saint Martin
33600 PESSAC

Sommaire

Rapport du Commissaire aux comptes	Page	1
Etats de synthèse au 31 décembre 2008	Page	4

Rapport du commissaire aux comptes

BORDEAUX, Le 3 avril 2009

Association Action Jeunesse
Pessac
22 Boulevard Saint Martin
33600 PESSAC

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- Le contrôle des Comptes Annuels de l'Association Action Jeunesse Pessac tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

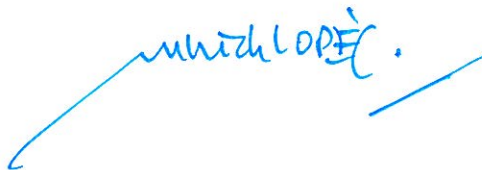
2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3 – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.



Patrick LOPÈS
Commissaire aux comptes

Etats de synthèse de l'exercice 2008

ACTIF	Arrêté au 31/12/2008 Durée 12 mois			31/12/2007 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	546,31	-522,78	23,53	296,68
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	21 936,53	-21 936,53		976,75
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	676,00		676,00	1 876,00
TOTAL I	23 158,84	-22 459,31	699,53	3 149,43
Comptes de liaison				
Comptes de liaison (1)				
Comptes de liaison				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				570,00
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)				
Autres créances	56 744,07	-52 215,06	4 529,01	40 859,91
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Disponibilités	91 662,79		91 662,79	55 617,81
TOTAL III	148 406,86	-52 215,06	96 191,80	97 047,72
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	719,33		719,33	2 157,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL GENERAL	172 285,03	-74 674,37	97 610,66	102 354,74

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre cet établissement les autres établissements et services concernés

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du CASF

P A S S I F	Arrêté au 31/12/2008	31/12/2007
	Durée 12 mois	12 mois
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds associatifs sans droit de reprise	-25 911,58	-25 911,58
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	20 428,17	
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserves de compensation		
Excédents affectés à la couverture besoin fonds roulement		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Résultat sous contrôle tiers financeurs	30 161,11	27 162,86
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-42 688,80	-18 890,73
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	5 577,12	-20 799,82
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		20 428,17
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement	15 244,90	15 244,90
Amortissements dérogatoires et prov renouvellement immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif	24 247,96	22 858,34
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	27 058,88	20 092,14
Comptes de liaison		
Comptes de liaison		
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour charges		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés		6 600,00
TOTAL III		6 600,00
Dettes (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		
Dettes fournisseurs et acomptes rattachés (4)	4 759,92	5 702,37
Dettes sociales et fiscales		
Dettes sociales et fiscales	65 163,27	69 681,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)		

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

PASSIF	Arrêté au 31/12/2008 Durée 12 mois	31/12/2007 12 mois
		Autres dettes (5)
TOTAL IV	70 551,78	75 662,60
Comptes de régularisation Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance Ecart de conversion (passif) Ecart de conversion (passif)	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Document soumis au visa du commissaire aux comptes </div>	
TOTAL V		
TOTAL GENERAL	97 610,66	102 354,74
(1) Dont compte 1201 et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : (3) En particulier : cautions versés par les rédisents à leur entrée dans l'établissement (4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an (5) Dont fonds des majeurs protégés :		

Compte de résultat

AJP

Exercice 2008 du 01/01/2008 au 31/12/2008

	Arrêté au : 31/12/2008		31/12/2007		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens)						
Production vendue (services)						
Chiffre d'affaire						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	529 922,00	100,00	543 985,00	100,00	-14 063,00	-2,59
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	709,71	0,13	11 280,82	2,07	-10 571,11	-93,71
Autres produits	2 109,70	0,40	2 000,81	0,37	108,89	5,44
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	532 741,41	100,53	557 266,63	102,44	-24 525,22	-4,40
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achat de matières premières et autres						
Autres achats et charges externes	113 160,96	21,35	124 078,82	22,81	-10 917,86	-8,80
Impôts, taxes et versements assimilés	27 346,26	5,16	26 811,36	4,93	534,90	2,00
Salaires et traitements	266 594,60	50,31	273 028,54	50,19	-6 433,94	-2,36
Charges sociales	114 066,16	21,53	148 801,20	27,35	-34 735,04	-23,34
Dotation	1 249,90	0,24	1 642,02	0,30	-392,12	-23,88
Autres charges	11 441,29	2,16	12 222,09	2,25	-780,80	-6,39
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	533 859,17	100,74	586 584,03	107,83	-52 724,86	-8,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 117,76	-0,21	-29 317,40	-5,39	28 199,64	-96,19
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPÉRATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im						
Autres intérêts et produits assimilés	1 389,62	0,26	1 813,28	0,33	-423,66	-23,36
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	1 389,62	0,26	1 813,28	0,33	-423,66	-23,36
Charges financières						
Charges financières			0,07	0,00	-0,07	-100,00
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI			0,07	0,00	-0,07	-100,00
RÉSULTATS FINANCIERS	1 389,62	0,26	1 813,21	0,33	-423,59	-23,36
RÉSULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	271,86	0,05	-27 504,19	-5,06	27 776,05	-100,99
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	304,88	0,06	59,00	0,01	245,88	416,75
Sur opération en capital						
Reprises/provisions et transfert de char						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	304,88	0,06	59,00	0,01	245,88	416,75
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	210,00	0,04	284,01	0,05	-74,01	-26,06
Sur opération en capital						
Dotation aux amortissements et aux prov.	1 389,62	0,26			1 389,62	
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	1 599,62	0,30	284,01	0,05	1 315,61	463,23
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 294,74	-0,24	-225,01	-0,04	-1 069,73	475,41
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL X						
PRODUITS	534 435,91	100,85	559 138,91	102,79	-24 703,00	-4,42
CHARGES	535 458,79	101,04	586 868,11	107,88	-51 409,32	-8,76
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-1 022,88	-0,19	-27 729,20	-5,10	26 706,32	-96,31
Total XI						
Eng à réaliser sur ressources affectés			6 600,00	1,21	-6 600,00	-100,00
Rep ress non utilisées Exe antérieurs	-6 600,00	-1,25	-13 529,38	-2,49	6 929,38	-51,22
TOTAL XI	-6 600,00	-1,25	-6 929,38	-1,27	329,38	-4,75
EXCEDENT OU DÉFICIT	5 577,12	1,05	-20 799,82	-3,82	26 376,94	-126,81

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

8°) TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droits de reprise	-25 911, 58			-25 911, 58
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donations				
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		20 428, 17		20 428, 17
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)				
Dépenses réfutées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	27 162, 86	4 319, 81	1 321, 56	30 161, 11
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-18 890, 73		23 798, 07	-42 688, 80
Résultat de l'exercice	-20 799, 82	26 376, 94		5 577, 12
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	20 428, 17		20 428, 17	
Provisions réglementées	15 244, 90			15 244, 90
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions renouvellement des immobilisations				
Réserves des plus-values nettes d'actif	22 858, 34	1 389, 62		24 247, 96
Immobilisations grevées de droit				
Total	20 092, 14	52 514, 54	45 547, 80	27 058, 88

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Reclassement des comptes de fonds associatifs selon l'avis CNC du 04 mai 2007.

I - INFORMATIONS GENERALES

Document soumis au visa du commissaire aux comptes
--

L'Association **ACTION-JEUNESSE PESSAC**, créée en 1962, a pour but

« de gérer, d'animer des Clubs et Equipes de Prévention en milieu naturel, d'engager toutes actions de prévention à l'égard de la jeunesse inadaptée, d'utiliser tous moyens adéquats à cette fin, notamment des moyens d'insertion par l'économique. Elle s'interdit toute activité politique ou religieuse ».

Principes et méthodes comptables :

(PCG, règlement CRC 99.01 et avis CNC du 04 mai 2007).

Principes généraux :

Les comptes annuels ont été établis en application des règles du PCG et des modalités spécifiques d'établissement des comptes annuels des associations et fondations (règlement CRC N° 99.01).

L'Association arrête ses comptes en respectant les hypothèses retenues par le plan comptable général :

- ⇒ principe de prudence,
- ⇒ continuité de l'exploitation,
- ⇒ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ⇒ indépendance des exercices.

L'établissement des comptes de l'exercice 2008 n'a pas dérogé aux principes et méthodes comptables ci-dessus définis.

Principes spécifiques du secteur associatif

Document soumis au visa du commissaire aux comptes
--

- a) Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément au plan comptable particulier du secteur sanitaire et social (« M22 privée »).
- b) Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit -bénévolat- ne font pas l'objet de valorisation et ne sont donc pas incluses dans le résultat.
- c) Les congés à payer au personnel ont été provisionnés au 31 décembre 2008 conformément aux règles du plan comptable général.
- d) Le résultat des gestions conventionnées est inscrit au bilan à la rubrique « *Résultats* » qui comprend le résultat de l'exercice 2008 à affecter. Ce résultat est global et comprend l'ensemble des produits reçus des différents partenaires (subventions, participations) ainsi que l'ensemble des charges engagées pour mener à bien les actions de l'Association.

Ces différentes actions étant, en pratique, étroitement liées les unes aux autres, il n'a pas été jugé utile de mettre en œuvre une comptabilité analytique détaillée par action. Un suivi analytique des charges directes et des produits existe cependant pour une partie des actions et est utilisé pour le contrôle interne du tableau de marche associatif.

- e) Une dérogation aux règles du PCG a été réalisée, en accord avec l'instruction budgétaire du secteur sanitaire et social : les produits financiers et les plus-values nettes de cessions d'immobilisation sont neutralisées par une dotation aux provisions réglementées pour réserves des plus-values nettes d'actif. Pour l'exercice 2008, cette dotation est égale à 1 389.62 €.

*
* * *

II - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Document soumis au visa du commissaire aux comptes
--

1°) immobilisations :

Au cours de l'exercice 2008, l'Association n'a acquis aucune immobilisation.

2°) spécification des subventions, produits à recevoir et débiteurs divers :

L'ensemble des subventions, débiteurs divers et produits à recevoir au 31 décembre 2008 s'élève à **56 744,07 €** euros :

- C.A.F. (opération V.V.V.) solde	2 644 €
Sous total subventions : 2 644 €	
- Personnel avances Mollat	683,23 €
- OSPITAL Pantxika	52 215,06 €
Sous total débiteurs divers : 52 898,29 €	
- UNIFAF : rembt formation Ducasse	1 201,78 €
Sous total produits à recevoir : 1 201,78 €	

3°) spécification des fournisseurs et charges à payer :

Le montant des fournisseurs et charges à payer, au 31 décembre 2008, s'élève à **70 551,78 €**.

- Buro+	305,35 €
- EDF Pro	-138,58 €
- La Réseautique	207,11 €
- Orange	133,28 €
- Orange	7,22 €
- France Télécom	4,47 €
- Renault Rent	347,37 €
- F3M	160,00 €
- Cabinet Lopes	3 733,70 €

Sous total fournisseurs et factures à recevoir : 4 759,92 €

- Rémunération du personnel et frais déplacement.....	2 462, 50 €
- Comité d'établissement.....	2 021, 09 €
- Provision pour C.P.	37 132, 29 €
- URSSAF	10 312, 00 €
- GROUPE MEDERIC Retraite.....	11 183, 00 €
- CHORUM Prévoyance.....	1 695, 00 €
- ASSEDIC.....	1 451, 00 €
- Crédit de taxe sur les salaires	-3 442, 48 €
- UNIFAF.....	2 035, 79 €
- Médecine du travail.....	313, 08 €
Sous total dettes fiscales et sociales :	65 163, 27 €

- Forfaits portables	91,14 €
- Frais d'inscription fac. P. Roux.....	346, 57 €
- Ass Don't Stop	165, 00 €
- Rembt aux salariés	25, 88 €
Sous total charges à payer :	628, 59 €

4°) spécification des charges constatées d'avance :

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à **719, 33 €** :

- La Réseautique : location copieur.....	280, 60 €
- Abonnements revues	396, 80 €
- Forfaits portable éducateurs	7, 21 €
- Télécom (abonnement)	2, 36 €
- Orange (abonnement)	32, 36 €

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

5°) provision retraites :

En accord avec le Conseil Général, notre financeur, les départs à la retraite font l'objet d'une provision étalée sur les trois années qui précèdent la date de départ des salariés. Aucun départ n'étant prévu dans ce délai, aucune provision n'a été constituée.

6°) provision créance P. OSPITAL :

L'exercice 2004 avait supporté la totalité de l'incidence de la fraude des exercices 2002, 2003 et 2004 déduction faite de remboursements à venir dont nous avons connaissance à la date d'arrêté des comptes 2004 ainsi que de la condamnation aux dépenses de frais de procédures incombant à P. OSPITAL.

C'est donc par mesure de prudence que la créance a été provisionnée pour son montant total soit 52 365.06 €.

Un remboursement de 150 € a été effectué en 2008. La provision a été reprise d'autant.

7°) Tableau de suivi des fonds dédiés - Exercice 2008 :

Situations Document soumis au visa du commissaire aux comptes	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à valoriser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
• Mairie de Pessac 2007 <i>(Subvention conventionnelle)</i>	18 000, 00	6 500, 00	6 500, 00		0, 00
• Mairie de Pessac 2007 <i>(Route Plurielle)</i>	1 200, 00	100, 00	100, 00		0, 00
• TOTAL AU 31/12/2008	19 200,00 €	6 600,00 €	6 600, 00 €		0,00 €

8°) TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droits de reprise	-25 911, 58			-25 911, 58
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donations				
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		20 428, 17		20 428, 17
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)				
Dépenses réfutées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	27 162, 86	4 319, 81	1 321, 56	30 161, 11
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	-18 890, 73		23 798, 07	-42 688, 80
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-20 799, 82	26 376, 94		5 577, 12
Résultat de l'exercice	20 428, 17		20 428, 17	
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées	15 244, 90			15 244, 90
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions renouvellement des immobilisations	22 858, 34	1 389, 62		24 247, 96
Réserves des plus-values nettes d'actif				
Immobilisations grevées de droit				
Total	20 092, 14	52 514, 54	45 547, 80	27 058, 88

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Reclassement des comptes de fonds associatifs selon l'avis CNC du 04 mai 2007.

III - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT -

1°) provision pour congés à payer :

❖ A compter de l'exercice 2007 la provision congés payés tient compte non seulement des congés courus non échus mais également des congés échus non pris de la période précédente.

La nouvelle provision pour congés à payer au 31 décembre 2008 étant inférieure à la reprise de la provision au 31 décembre 2007, l'écart vient s'imputer sur les charges de personnel de l'exercice 2008 pour un montant de **8 430, 71 €uros** :

- congés bruts	- 5 404, 25 €
- charges sociales	- 3 026, 46 €
- total	- 8 430, 71 €

❖ Cette provision n'étant pas reprise par le Conseil Général / D.S.G., le résultat de l'exercice 2008 devient donc :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2008		Document soumis au visa du commissaire aux comptes
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		541 035, 91
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		535 458, 79
RESULTAT DE L'EXERCICE :		5 577, 12
ANALYSE DU RESULTAT 2008		
RESULTAT COMPTABLE		5 577, 12
AFFECTATION DE L'EXCEDENT 2006		25 841,30
RESULTAT COMPTABLE 2008		31 418, 42
REGULARISATION PROVISION CONGES		- 8 430,71
Congés payés 2008	5 404, 25	
Charges sociales sur congés payés 2008	3 026, 46	
RESULTAT BUDGETAIRE 2008 ET AFFECTABLE EN 2010		22 987, 71

2°) spécification des charges et produits exceptionnels :

- Les comptes de bilan ont généré une charge pour **210, 00 €** :

Régularisation diverses :	Document soumis au visa du commissaire aux comptes 210, 00 €
▪ <i>Pénalités et amendes</i> : 210, 00 €

- Les comptes de bilan ont généré un produit pour **304, 88 €** :

▪ <i>Annulation charge 2007</i> :	304, 88 €
---	------------------